

Accusé de réception en préfecture 073-247300817-20231004-DEL2023-104-DE Date de télétransmission : 10/10/2023 Date de réception préfecture : 10/10/2023 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE

www.versantsdaime.fr

AIME BELLENTRE GRANIER LA CÔTE D'AIME LANDRY MACOT LA PLAGNE MONTGIROD-CENTRON PEISEY-NANCROIX VALEZAN

1002, avenue de Tarentaise BP 60 73212 AIME Cedex

Tél: 04 79 55 40 27 Fax: 04 79 55 46 88 contact@versantsdairne.fr

ACTION SOCIALE ET SCOLAIRE CULTURE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AGRICOLE

Nº 2023-104

## PLAN CRUET - CESSION DE TERRAIN

L'an deux mil vingt-trois le 04 octobre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 28 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. VIBERT Christian est désigné secrétaire de séance.

## Présents:

Mmes DUCHOSAL Sylviane, CHENU Azélie, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC JACQUES, DUCOGNON Guy, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian.

## Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne (qui donne pouvoir à M. BOCH), BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHAMOUSSIN Bernadette (qui donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse

MM. GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice: 27 Présents: 18 Absents: 9 pouvoir: 3

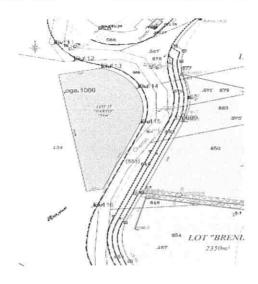
Madame Villien explique au Conseil que la commercialisation de la zone d'activités de Plan Cruet, se termine, mais qu'un désistement sur un lot a eu lieu.

M. Brun, exerçant en tant que micro-entrepreneur, souhaite acquérir cette parcelle.

Il s'agit du lot 11 « FARTO » :

Tènement: 716m²

Prix de vente : 70 €/m² soit 50 120€ hors taxes.



Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21 - nombre d'abstentions : 0

nombre de suffrages exprimés : 21nombre de votes « pour » : 21

- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE la cession de terrain au profit de l'acquéreur M. BRUN aux conditions ci-dessus présentées,

AUTORISE le Président à signer l'acte de vente correspondant ainsi que tout acte concourant à sa bonne exécution.

FAIT ET DELIBERE LE 04 OCTOBRE 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,

Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX